

CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL.

Je _____ de _____ dans
 le Comté de _____ me propose d'exposer au **CONCOURS**
AGRICOLE PROVINCIAL dans les divisions, classes, catégories et sections suivantes :

No.	CLASSE.	CATEGORIE.	SECTION.	DESCRIPTION DE L'ANIMAL OU DE L'INSTRUMENT.
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Pour les animaux la déclaration doit contenir le nom de l'éleveur ou du vendeur, et la date de l'achat. Les purs sangs ou croisés purs sangs devront avoir une généalogie établissant leur pureté ou celle de leurs ascendants.

Pour les instruments la déclaration indiquera la désignation, l'usage et le prix de vente ou de fabrication courante. Si l'exposant a importé, inventé, ou perfectionné, ou enfin s'il a exécuté sur des données antérieurement connues, l'instrument exposé.

Pour les produits, la production par arpent, la nature du sol, etc., en un mot la déclaration devra contenir tous les renseignements susceptibles d'entrer dans le catalogue général de tous les animaux, instruments et produits exposés, qui sera publié sur le terrain du concours en même temps que la liste des prix accordés.

Cette déclaration devra être parvenue à la Chambre d'Agriculture le 1er Septembre. Dans le cas où les exposants ne pourraient accompagner leurs instruments au concours, ils devront les adresser en temps utile et *franco*, au Secrétaire du Concours.

Les déclarations imprimées et les Listes des Prix proposés seront distribuées par les Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ainsi que par le Secrétaire de la Chambre d'Agriculture à Montréal.

VAPEURS DE LA LIGNE ANCHOR

UNITED KINGDOM, 1255 Tonneaux, -- JAMES CLARKE, Commandant. Depart 10 Mai.
CALEDONIA, ----- 1400 " " " " -- JAMES CRAIG, " "

PASSAGE DE QUEBEC A GLASGOW.

Les propriétaires de la ligne ANCHOR n'ayant aucuns subsides du gouvernement et désirant éviter tout *monopole* dans le transport des effets des passagers, ont l'honneur de demander le patronage du public mercantile et voyageur, pour le maintien de leur ligne de vapeurs transatlantique et indépendante entre l'Ecosse et le Canada.

1er Classe..... \$60 Billets de Retour..... \$100
 2e Classe..... 30 " " " 60
 3e Classe..... 25 " " " 50

Prix réduits pour les enfants ainsi que pour les billets de retour. Pour plus de détails s'adresser à ROBERT SHAW et Cie., Quebec; HANDYSIDE et HENDERSON, Glasgow; ou à G. D. SHAW, Common Street, Montreal.

FABRIQUE D'INSTRUMENTS D'AGRICULTURE DE MATHÉW MOODY,
 TERREBONNE. Char-
 rues, Herses, Rou-

leaux Croskill—Butteur, Hones à Cheval, Moissonneuses, Fancheuses, Rateaux à Cheval, Machines à battre pour un et 2 chevaux, Machines à battre le tréfle, *Manèges—Scies* circulaires.

REVUE AGRICOLE

\$1 PAR AN, PAYABLE D'AVANCE.

NOS ABONNES EN RETARD

NOUS OBLIGERONT EN NOUS ADRESSANT LEUR SOUSCRIPTION.

AVANT LE 1^{ER} JUIN

PAR LETTRE AFFRANCHIE.

LE DIRECTEUR, J. PERRAULT,

BUREAUX DE LA REVUE, PLACE D'ARMES.